CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au *bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du sémestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. *Les lettres* adressées à l'Éditeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Price.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine Rathbone.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine Pave.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont doublés de la première classe et du port de plus de 300 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à *N.-York*, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par
12 juin J. MAGER.

TRAITES sur France, à vendre par
12 juin J. MAGER.

TRAITES sur Londres, Liverpool, payables à Londres, Paris, Boston, Philadelphie, à vendre par
5 juin T. NICOLET & Co.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par
2 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur Paris, Nantes et Bordeaux, à vendre par [29 mai] A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par FOSTER & HUTTON,
26 mai rue du Canal, No. 77.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET,
21 mai rue Toulouse.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

LETTRES DE CHANGE, à vendre par
19 mai J. MAGER.

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par
7 mai TH NICOLET & CO.

LE soussigné offre à vendre, dans son magasin rue Royale, de très-jolies OMBRELLES du dernier goût.
31 mai VR. GOUY.

EN débarquement des navires John Linton et Warsaw, de New-York,
100 barils Huile de lin.
20 pieds Tuyaux en plomb, d'un demi pouce et d'un pouce,
100 douz. Hâches de Collins, meilleures qualités,
10 barils Esprit de thérébentine,
100 barils Huile de lampe à l'usage des sucreries,
23 caisses Rabots de toutes descriptions.
Aussi, par les navires Talahassee, Warsaw et Robert Pulsford, de Liverpool:
50 caisses Cuivre en feuilles, de 16 à 30 onces; 1500 liv. Clous; 2500 do. Tolle, 30 sur 60, et de 10 liv. à la feuille; 20 Cables en chaînes d'un demi à trois-quarts de pouces, avec certificats; 10 barriques petites Chaînes, d'un quart à cinq-huitièmes; 85 sacs Spikes forgés, 5 à 7 pouces; 17 barriques Quincaillerie assortie; 5 do. Coutellerie; 3 do. Scies; 1 do. Limes; 3 do. Vis de lits; 1 do. Cuillères de fer; 4 do. Porteuses de cannes, &c. &c.
Le tout à vendre à des termes raisonnables, par
VICTOR DAVID,
11 juin rue de la Levée, No. 38.

Toile et Corde d'Emballage.
630 PIECES Toile du Kentucky de qualité supérieure, 1720 rouleaux de Corde, à vendre par (27 juin) FOSTER & HUTTON.

SUCRE.—200 boucauts première qualité en magasin, à vendre par
27 juin FOSTER & HUTTON.

LETTRES DE CHANGE, sur New-York, Londres et Paris, à vendre par
22 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par P. E. & O. SORBE,
22 juin 118 Royal-street.

40 Boucauds de Sucre, sur une habitation à 7 milles de la ville, à vendre par
22 juin DUCROS & MORPHY.

AVIS.—Ceux qui ont des réclamations contre le bateau-à-vapeur VERMILLON, sont priés de les présenter immédiatement à
GRAY, DURRIVE & Co.,
20 juin rue de la Nlle. Levee, No. 38.

A VENDRE par les soussignés, 25,000 briques à feu de Pensacole.
16 juin C. GUESNARD & ALPUENTE.

COUVERTURES Françaises.—400 balles Couvertures de 3 points, pour nègres, garanties de bonne laine, pesant 6 livres chaque. A vendre par
16 juin J. MAGER.

VIN en caisses, du célèbre cru Gruau Larose, à vendre par
15 juin J. MAGER.

PLATRE.—Plâtre adhésif d'Angleterre, passé au tamisage, à vendre par JAS. S. SHAW,
26 mai Encoignure Royale et Douane.

TOILES DE COTON ET DE RUSSIE.—115 balles coton écru, 4-4, bonne qualité; 75 balles dito, 8 dito 40 pouces, blanc; 5 balles coton rayé; 66 balles toile de Russie écrue et à draps, et 18 balles do. blanche, ayant droit au drawback.
11 juin LINCOLN & GREEN.

On a besoin d'une goëlette pouvant porter 6 à 800 barils dans un port des Antilles.
S'adresser à HARRISON, BROWN & CO.
2 juillet rue Royale, No. 117.

POUR LIVERPOOL.
Le navire (A1) SARAH & CAROLINE, capitaine Paine, partira sans délai, ayant la majeure partie de son chargement engagée. S'adresser à LINCOLN & GREEN, ou à
28 juin BENJ. BOOTH & Co.

POUR LIVERPOOL,
Le navire de première classe, doublé et chevillé en cuivre, ALCIOPE, capitaine A. J. WHITE, ayant besoin de 50 à 100 boucauts de tabac et d'une centaine de balles de coton, pour le chargement du pont. Il peut recevoir trois passagers. S'adresser à I. OGDEN & Co.
25 juin rue du Canal, No. 59.

POUR BORDEAUX,
Le navire français MARTINIQUAIS, capitaine Duporteau. Pour fret, s'adresser à bord, ou à
15 juin J. MAGER.

A FRETER,
Le beau brick, fin voilier, ORION, coulé(?) et chevillé en cuivre, du port de 600 boucauts de tabac: il a été réparé à neuf, et a tout ce qui lui faut pour entreprendre un voyage. Pour les conditions, s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co.
12 juin rue Bienville, No. 80.

POUR BALTIMORE.
Le beau brick fin voilier, AJAX, capit. ROLLINS, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la Douane, ou à
9 juin J. W. ZACHARIE & Co.

POUR MARSEILLE.
Le brick, A 1, LATONA, capitaine S. SNOW, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à LAUVE & BENEDICT,
7 juin rue de la Coutume, No. 88.

POUR LIVERPOOL.
Le navire A 1 CALUMET, capitaine Osgood, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou bien à
5 juin. LINCOLN & GREEN.

BANQUE DE LA CITÉ,
Nouvelle-Orléans, 27 juin 1832.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus, par le présent, que par une résolution du Bureau des Directeurs, en date de ce jour, les paiemens suivans devront être effectués, à la banque, sur le capital de leurs actions respectives, savoir:
Quinze piastres au 1er. janvier 1833, par action.
Quinze piastres au 1er. mars 1833, par action.
Vingt piastres au 1er. juin 1833, par action.
Et aux Bureaux de Transfert à New-York et à Philadelphie, 20 jours antérieurement aux dates susdites.
Les personnes qui paieront par anticipation auront droit à un intérêt de cinq pour cent par an, sur la somme ainsi payée en avance, au lieu de participer au dividende. Par ordre du Bureau.
29 juin R. CLAGUE, caissier.

BANQUE DE CITÉ,
Nouvelle Orléans, 18 juin 1832.

D'APRES une résolution du Bureau des Directeurs de cette institution, sous la date du 14 avril dernier, les Actionnaires sont requis d'avoir à payer d'ici au 5 novembre prochain, vingt piastres par action, sur le fonds capital. Et tout actionnaire qui aura effectué le dit paiement, au moins deux mois avant ce temps, aura droit à un intérêt de cinq pour cent par an, pour la période ainsi anticipée.
18 juin RD. CLAGUE, Caissier.

MORUE, BLANC DE BALEINE ET BEURRE DE GOSHEN.—245 caisses morue, en débarquement du brick Mary & Eliza, de Boston, 33 caisses Blanc de Baleine No. 6, longs: 47 baril Beurre de Goshen, en débarquement du navire Russell, de New-York, à vendre par
F. H. PETITPAIN,
5 juillet Encoignure Chartres et Toulouse.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné a transporté son magasin à l'encoignure des rues Chartres et Toulouse, où il offre à vendre les Marchandises suivantes:
150 barriques Vin de Marseille,
300 barils Vin sec de Malaga, } *ayant droit au drawback.*
100 do. Vin doux do.
80 balles de Bouchons,
1000 caisses Vin rouge, Gruau La Rose, St. Julien, Médoc, Laffitte, St. Georges, &c.
100 paniers Champagne,
150 caisses Vin Muscat,
100 paniers Huile d'olive,
600 Damejeannes,
250 caisses Thé de Hyson,
150 do. Tabac à chiquer assorti,
100 barils Genièvre du nord,
50 do. Brandy do.
250 caisses Blanc de Baleine assorties,
100 barils Huile de Sperme,
20 pipes do. do.
80 caisses Chandelles de suif assorties,
100 barils Whiskey, 100 sacs Café,
60 barils Beurre de l'Ouest, 50 barils Sucre en pain,
5 pipes Genièvre de Hollande, 1ère. qualité,
50 boucauts Sucre, 1ère. qualité, et un assortiment général de Comestibles.
F. H. PETITPAIN,
30 juin—1m Encoignure Chartres et Toulouse.

FARINE DE MAIS.—8 barils Farine nouvellement passée au moulin, à vendre par
STETSON & AVERY,
28 juin rue du Camp, No. 31.

10 barriques de PORTER et de ALE reçues de Philadelphie, à vendre par barrique ou en totalité. S'adresser rue de la Douane, No. 45.
6 juin

LE soussigné offre à vendre une VOITURE de première classe, faite à Philadelphie, par Nuttle. Aussi une variété d'autres *VOITURES*, des *BARROUCHES*, pour un et deux chevaux, et des *CABRIOLETS*, qu'il vendra à bon marché, pour du comptant ou de bons billets.
2 juin M. WALTON.

REMÈDE EFFICACE.

A VENDRE chez P. Romain & co., rue de Chartre No. 97, de la pharmacie de Trasforest, rue Dauphine, No. 20, à Bordeaux.

On y trouve un Elixir odontalgique, excellent antiscorbutique, qui guérit les maux de dents et de gencives, et leur donne une excellente odeur; on s'en sert en imbibant un morceau de coton qu'on applique sur la dent: si elle est cariée, on en introduit dedans; on renouvelle ce moyen de temps en temps, jusqu'à parfaite guérison. Il est essentiel, pour la conservation des dents et des gencives, d'en faire usage au moins tous les matins, à la dose d'une demi cuillerée à café dans une tasse d'eau tiède ou froide. On en frottera les dents avec une petite brosse douce: ce moyen entretiendra leur blancheur, fortifiera les gencives et empêchera les dents de se gâter.

On y trouvera aussi une excellente poudre dentifrice, qui a la propriété de blanchir les dents parfaitement en trois minutes; on se servira de cette poudre de deux l'un; on mouillera une brosse faite exprès, qui soit douce; on l'imprégnera d'une pincée de ladite poudre; on en frottera les dents, ensuite on se lavera la bouche avec une tasse d'eau tiède ou froide, dans laquelle on mettra quelques gouttes d'Elixir odontalgique. Il vend un excellent remède anti-dartreux.
23 juin—15

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

AVIS—Conformément à l'*acte d'incorporation* de la Banque de l'Union de la Louisiane, les registres de souscription pour former le capital de la dite banque, seront ouverts Jeudi 26 Avril courant, au No. 83, rue Royale, et continueront à l'être tous les jours suivans, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 2 heures de l'après midi, pendant cinq mois, sous la surveillance de
S. W. OAKEY,
M. MORGAN,
D. BOULIGNY,
M. DURALDE,
6 avril. E. J. FORSTALL.

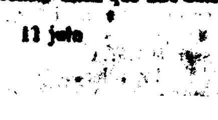

ENTREPOT DE VOITURES.—Le soussigné a reçu par les derniers arrivages de New York, des Voitures et Barrouches à bon marché, pour un, deux ou quatre chevaux; des Cabriolets, Tilburys et Chars-à-bancs; le tout à vendre à des prix réduits et à des termes accommodants.
21 juin M. WALTON, rue de la Douane No. 18

RAISIN ET VIN.—100 caisses Raisin muscat, et 14 quarts de barriques Vin blanc de Marseille, ainsi que 280 caisses Vin rouge, à vendre par
SAM. S. BELL,
11 juin rue du Canal, No. 18

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.* Mardi, 14 août 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Joseph Thomas, un Nègre nommé Archy, âgé d'environ 30 ans, un peu charpentier.
Conditions: 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé en l'étude de G. R. Stringer, not. pub., aux frais de l'acquéreur.
Par ordre de la cour.
14 juillet MARTIN BLACHE, rég. des test.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 14 août 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu J. Pitot, une jeune Négresse nommée Nancy, sujette à s'absenter. Conditions: 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé en l'étude de L. T. Caire, not. pub., aux frais de l'acquéreur.
Par ordre de la cour.
14 juillet MARTIN BLACHE, rég. des test.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 24 juillet 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de feu Peter Nelson, une négresse nommée Lise. Conditions; 6 mois de crédit, en un billet endossé, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la cour.
22 juin MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 24 juillet, à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feue Marie Françoise Comminet, f. c. l. une négresse nommée Rosalie, d'environ 57 ans, bon sujet, sachant faire de tout; Héloïse, sa fille, négresse créole, âgée de 24 ans, bonne blanchisseuse et cuisinière et une repasseuse, non garantie du vice de marronnage. Conditions: 1-5 comptant, et le reste à 6 et 12 mois en billets &c.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, register.
N. B. L'acte de vente sera par L. Féraud, aux frais de l'acquéreur. 22 juin

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—Madi, 24 juillet, 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Adélaïde Pattais, f. c. l. Une négresse nommée Mary, âgée d'environ 20 ans, depuis plus de 8 ans dans le pays, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Conditions: 1-5 comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, rég.
N. B. L'acte de vente sera passé par L. Féraud, notaire, aux frais de l'acquéreur. 22 juin

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 13 Juillet 1832, à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feu Joseph Thomas, les esclave suivans, savoir: *Archy*, nègre âgé d'environ 30 ans, un peu charpentier; *Fanny*, négresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, avec ses deux enfans, *Diana*, âgée de 2 ans, et un garçon d'environ 7 mois.
Conditions:—6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
12 juin MARTIN BLACHE, rég.

ESCLAVE EN MARRONAGE.

EST partie marronne, le 25 juin dernier, la mulâtresse nommée MARIE, âgée de 19 ans, d'une taille moyenne; elle a de grands yeux et une excroissance de chair entre les lèvres, qui est imperceptible. Une récompense de cinq piastres sera donnée à la personne qui la logera dans une des geoles de cet Etat. Les capitaines de bâteaux à-vapeur et autres sont prévenus de ne point donner asyle à la dite esclave, sous peine d'être poursuivis d'après la rigueur des lois. J. PENE,
12 juillet—8 encoignure Delor et Magasins

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE

Seront données à la personne qui conduira à la prison ou au bureau de l'Abeille, une jeune négresse de 11 à 12 ans, nommée FANNY, parlant anglais; elle a une figure ouverte et riante et était proprement mise. Elle s'est absentée dimanche dernier, et a été vue depuis dans le faubourg Ste.-Marie. 19 juin—25

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

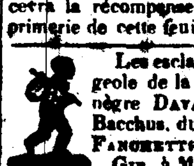

SONT partis marrons de l'autre bord du fleuve, samedi dernier, les deux jeunes mulâtres nommés Neck et Ben.

NECK est de la taille de cinq pieds 6 pouces, et est âgé d'environ 19 ans.

BEN est de la taille de 5 pieds 10 pouces, et est âgé d'environ 21 ans.

Ils ont été vus près du Rail-Road. Quiconque fera conduire les dits esclaves à la geole de cette ville, recevra la récompense ci-dessus, en s'adressant à l'imprimerie de cette feuille. 15 juin—☞

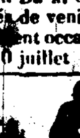

Les esclaves suivants ont été conduits à la geole de la paroisse de Jefferson, savoir: le nègre DAVAY, se disant appartenir à M. Bacchus, du bayou Manchac; la négresse FANCHETTE, à M. Dupéro.

GIS, à Mme. Holliday, de la paroisse Jefferson. La négresse PEGAY, à M. Colas, à la Nlle.-Orléans. Le nègre JEAN-BAPTISTE, à M. Augustin, de la Terre-aux-Bœufs. DAVIS, à M. Barker, de la paroisse St.-Jean-Baptiste. BRUTUS, à M. James Fréret. NELSON, à M. O. Labranche, et WILKS, à M. John Bark, de la Nlle-Orléans. Les propriétaires sont priés de venir les réclamer en payant les frais qu'ils auront occasionnés.
10 juillet P. A. CHARBONNET, geolier.

IL a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, un Nègre nommé JEAN-BAPTISTE, se disant appartenir à M. Augustin, de la Terre-aux-Bœufs.

Un Nègre nommé PETER, se disant appartenir au capitaine Fetherson, de la Nouvelle-Orléans.

Les propriétaires de ces esclaves sont requis de les réclamer en payant les frais qu'ils auront occasionnés.
28 juin J. CHARBONNET, shérif.

IL a été conduit à la geole de la paroisse Jefferson, dans la matinée du 16 de ce mois, un nègre nommé ISAAC, se disant appartenir à M. J. St. Bernard, de la paroisse St.-Charles.

Aussi, deux autres esclaves: une négresse nommée VINA, se disant appartenir à M. Carlin, habitant de La Fourche.
Paroisse de Jefferson, 16 juin 1832.
18 juin CHARBONNET, shérif.

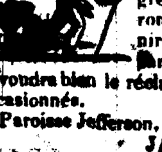

IL a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, le 5 juin courant, le nègre HENRY, se disant appartenir à M. Gibson. Il est marqué de la petite vérole. Le *propriétaire voudra bien le réclamer* en payant les frais qu'il aura occasionnés.
Paroisse Jefferson, 7 juin 1832.
JACQUES CHARBONNET,
11 juin shérif

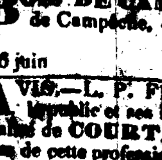

Il a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, un Nègre nommé ANTHONY, âgé d'environ 18 à 19 ans, se disant appartenir à M. Dossant, demeurant à la paroisse St. Charles. Le propriétaire voudra bien le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.
Paroisse Jefferson, 11 juin 1832.
JACQUES CHARBONNET,
12 juin shérif

BOIS DE CAMPECHE.—80 tonneaux Bois de Campêche, en débarquement et à vendre par JOSE PRATS,
6 juin rue Ste.-Anne, No. 52.

AVIS.—L. P. FERRY a l'honneur de prévenir le public et ses amis, qu'il offre ses services en qualité de COURTIER, dans les différentes branches de cette profession, telles qu'achats et ventes de propriétés foncières, denrées, esclaves et courtage de change. Son bureau est rue St. Louis, No. 49, vis-à-vis la Bourse Hewlett, au magasin de M. L. S. Rieux.

N. B. Il a besoin d'acheter une parfaite couturière. [illegible]

[illegible] à vendre par [29 mai] J. MAGER.

VENTES PAR LE MARSHAL.

A. Pitot vs. P. B. Pelletier.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 24 juillet, à 5 heures, sur les lieux, rue Jefferson, près de la Levée, un Billard, une douz. de Chaises, un Comptoir de buvette et les étagères, quatre petites Tables, &c. saisies dans l'affaire ci-dessus.
14 juillet L. DAUNOY, marshal.

J. E. Dornick vs. H. Hummerick.

EN vertu d'un writ de fieri fac. à moi adressé par l'h. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le mercredi 25 juillet, à une heure, au Principal, une Armoire et une douz. Chaises, saisies dans l'affaire ci-dessus.
14 juillet L. DAUNOY, marshal.

A. Osborn vs. le capitaine R. McDonald, la goëlette John Hope et ses propriétaires.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 13 août prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, la goëlette JOHN HOPE, ses agrès, apparaux et ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus.
14 juillet L. DAUNOY, marshal.

P. Romain vs. J. B. Joineau; W. Tibbets vs. le même.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 23 juillet, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un CABRIOLET, saisi dans l'affaire ci-dessus.
14 juillet L. DAUNOY, marshal.

J. Ellis vs. R. Weaver.

EN vertu d'un *writ* de *plurius alias fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 21 juillet, à 5 heures, sur les lieux, à la tonnellerie de M. Philipps, encoignure Poydras et du Camp, environ 300 bois de cercles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
12 juillet L. DAUNOY, marshal.

Isaac Boissier vs. Mme. Rosette, ou Rose Bernard.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 21 juillet, à midi, à la Bourse, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, une Négresse nommée Sarah, âgée d'environ 35 ans, saisie dans l'affaire ci-dessus.
12 juillet L. DAUNOY, marshal.

C. Meyrs vs. D. Fest.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 11 août, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, un *certain* Lot de Terre, situé au faubourg Saulet, et désigné par le No. 3, de l'Ilet No. 34, ayant 60 pieds de face a la rue Bacchus, sur 120 de profondeur; la moitié de ce terrain est près du canal. Saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
12 juillet marshal.

Mme. Maria Peters vs. Ann Preuch.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 20 juillet, à midi, devant la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, un petit CHEVAL, saisi dans l'affaire ci-dessus.
10 juillet L. DAUNOY, marshal.

Joseph Weingus vs. Frédérick Pilster.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 20 juillet, à midi, devant la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, cinq Cheveux et trois Charrettes, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
10 juillet marshal.

J. Wiley vs. James Flood.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 1er. août prochain, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, trois Lots de Terre, numérotés 7, 8 et 9, et ayant 30 pieds de face à la rue Jersey, entre Joséphine et St. André, sur 29 pieds 8 pouces, et 100 pieds dans la profondeur. Aussi, un morceau de Terre dans la profondeur des autres, qui leur donne une profondeur additionnelle de 20 pieds, saisis dans l'affaire ci dessus.
2 juillet L. DAUNOY, marshal.

Wm. C. Quirk vs. Mme. Barker et son mari L. C. Barker.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 20 juillet prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, un certain morceau de Terre, mesurant trente pieds de face à la rue St. Paul, sur cent-vingt de profondeur. Il fait partie du Terrain No. 6, de l'Ilet No. 52, faubourg Ste Marie, et est borné du côté près de la rue Poydras par cette partie de terrain No. 6, et de l'autre côté par le *terrain No. 7; saisi dans l'affaire ci-dessus.*
19 juin L. DAUNOY, marshal.

L. CAMOTIS,
PHARMACIEN-CHIMISTE,

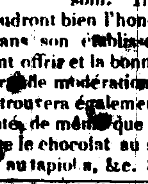

Rue du Camp, No. 39, entre Commune et Gravier, près l'Hôtel Bishop, informe le public qu'il vient d'établir une *PHARMACIE & DROGUERIE*, où l'on trouvera toute espèce de médicamens simples et composés, de même qu'un grand assortiment de sirops rafraîchissans préparés avec le plus grand soin. Il ose espérer que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, trouveront dans son établissement, tous les avantages que peuvent offrir et la bonne qualité des médicamens et la plus grande modération dans les prix.

On trouvera également chez lui d'excellent chocolat de santé, de même que tous les chocolats médicinaux, tels que le chocolat au salep de Perse, au lichen d'Islande, au tapioca, &c. &c. &c. 3 juillet

ESCLAVES EN MARRONNAGE.

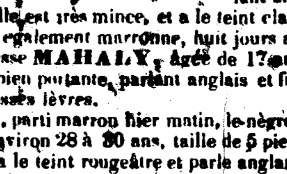

Partie marronne de chez le soussigné, depuis deux mois et demie, la négresse HARRIET, âgée d'environ 30 ans taille ordinaire, parlant anglais et français; elle est très mince, et a le teint clair.

Partie également marronne, huit jours après Harriet, la négresse MAHALY, âgée de 17 ans, taille moyenne, bien portante, parlant anglais et français; elle a de grosses lèvres.

Aussi, parti marron hier matin, le nègre LEVEN, âgé d'environ 28 à 30 ans, taille de 5 pieds 7 à 8 pouces; il a le teint rougeâtre et parle anglais et français.

Une récompense de dix piastres par chaque esclave sera donnée à celui qui les fera conduire à la geole ou chez leur maître.

Les capitaines de navires, bateaux-à-vapeur et tous autres, sont prévenus de ne pas leur donner asyle, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
PAULIN J. FLEYTAS,
16 juin—☞ encoignure Bourgogne et Dumaine.

☞ L'éditeur de la Gazette de Bâton-Rouge publiera cet avis six fois, en français et en anglais, et enverra son compte au bureau de l'Abeille.

EAUX DE ROSE, de Fleurs d'Oranger, de Lavande, et de Cologne, et SAVON de Naples, récemment reçus, à vendre par J. S. SHAW,
10 juillet encoignure Douane et Royale.

NOUVEAUX LIVRES.—Récemment reçus et à vendre par les soussignés, les Mémoires de la Duchesse d'Abrantes (Mme. Junot); Aventures d'un jeune fils(?) E. JOHNS & Co., No. 113, Chartres,
7 juil et encoig. Camp et Commune.

200 sacs Café de Rio première qualité; 100 milliers Cigarres de la Havane et mêlés; 500 rouleaux Corde d'emballage; 3 boucauts madder (pour teinture); Toile d'emballage; Drap pour nègres; Toile à voile de coton, de la manufacture renommée de Crooks, à vendre par
2 juillet HARRISON, BROWN & Co.

LE soussigné ayant pris en société M. ANTOINE PEYCHAUD, continuera ses affaires, à dater de ce jour, sous la raison *Ducongé & Peychaud.*
Nlle.-Orléans, 12 juin 1832.
3 juillet F. P. DUCONGÉ.

A VENDRE par le soussigné,
Vin rouge vieux Médoc, en barriques;
Vin rouge supérieur, à 6 cercles de fer, de l'année 1827;
Vin rouge en tierçons ou demi-barriques, même qualité;
Vin de Bordeaux en barriques,
Vin en caisses, de 12 bouteilles, Gruau Larose,
Idem St.-Estèphe, Médoc,
Liqueur fine aux Larmes du général Foy,
Bouchons pour bouteilles, en sacs d'un millier,
Chaudières à sucre assorties, et Gueules de fourneaux
Un Moulin complet pour sucrerie,
Neuf balles Toile de Bretagne française, larges et étroites, déposées dans les magasins de la douane, ayant droit au *drawback*.
[illegible] J. B. LABATUT.

[illegible] boucauts SUCRE, en débarquement du bateau à vapeur Vermillion, à vendre par
20 avril DUCROS & MORPHY.

A VENDRE—Une Machine à vapeur de la force de dix chevaux, pour un moulin à une scie; elle est complète. Une dito de la force de cinq chevaux, complète, pour un moulin à maïs. S'adresser à
J. W. ZACHARIE & Co,
7 juillet rue Bienville, No. 80.

BOIS de Teinture.—100 tonneaux Bois de Teinture, récemment reçus par la goëlette Tabasco.
7 juillet J. W. ZACHARIE & Co.

ESSENCE DE BERGAMOTTE, HUILE DE ROSE, &c.—En débarquement de New York et à vendre par les soussignés,
120 liv. Essence de Bergamotte.
180 onces Huile de Roses, garantie pure,
10 liv. Vanille, 1ère. qualité.
DUCONGÉ & PEYCHAUD,
3 juillet rue de Chartres.

SIROP.—64 barils en débarquement en face de la rue St. Louis, à vendre par
HARRISON, BROWN & CO.
3 juillet rue Royale No. 117

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison de *Hill & Fauchet*, est dissoute d'un commun accord. M. Hill reste chargé de la liquidation des affaires. Ceux qui doivent à l'établissement sont priés de vouloir bien régler leurs comptes aussitôt que possible, et ceux à qui il est dû sont priés de présenter leurs comptes à M. Rt. Hill. R. S. HILL.
18 juin—1m E. FAUCHET.

AYANT dissous la société de *Hill & Fauchet*, je préviens le public que je continuerai le même genre d'affaires, dans la même maison; et je profite de cette circonstance pour remercier mes amis et le public de l'encouragement que j'ai reçu d'eux, et dont je m'efforcerai à mériter la continuation. J'aurai constamment un assortiment général **D'ETOFFES POUR L'ÉTÉ ET L'HIVER**, et je remplirai avec promptitude, et dans les derniers goûts de France et du Nord, tous les ordres qui me viendront de la campagne et de la ville.
18 juin—1m ROB. S. HILL.

DEMANDE.—On désirerait trouver, soit en ville ou sur quelque habitation, un emploi de PROFESSEUR DE LANGUE FRANÇAISE.
3 juillet—3

CIGARRES de la Havane et de Campêche.—50 milliers de Cigarres de la Havane, et 30 dito de Campêche, à vendre par
J. W. ZACHARIE & Co.
9 juin rue Bienville. No. 80.

BOIS DE CAMPECHE.—150 tonneaux Bois de Campêche, fraichement coupé, récemment reçu et à vendre par
J. W. ZACHARIE & Co.
9 juin rue Bienville, No. 80.

LES soussignés auraient besoin d'une douzaine d'Irlandais, pour fouiller un canal de vingt pieds de largeur, quatre de profondeur, sur une longueur de six arpents. Ceux qui désireront entreprendre l'ouvrage, sont priés de s'adresser à leur bureau, rue Royale, No. 105.
6 juin THEODORE NICOLET & Co.

ON desire prendre, dans un magasin de détail, un jeune homme d'une quinzaine d'années. S'adresser par une lettre laissée à la poste, à la boîte No. 386.
8 juin

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, 105 caisses de deux douzaines chaque vin de Madère 1re. qualité, 50 do de une dito Champagne de la marque J. Lausselle & Co. qui ont tout ce qu'on peut avoir de mieux; 50 do do Bourgogne Tache, 50 do de Chambertin, 50 do do Romancé, 50 do do Nuits.
De plus—Une partie d'Indiennes nouveaux dessins pour le marché mexicain; chaque balle ayant droit au drawback; une caisse crêpe noir No. 36, large lisière de 1ère. qualité. F. PERRET.
7 juin No. 59, rue Toulouse.

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE.—1200 rouleaux cordes du Kentucky, bonne qualité, et 114 pièces toile, à vendre par
2 juin FOSTER & HUTTON.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS
DE PARIS.

En fines Parfumeries, Faux Cheveux en tout genre, Brosseries, Cannes, &c. &c.

GAULHIAC, rue de Chartres, No. 174, au coin de la rue Jefferson, vient de recevoir par le *Bolivar*, un assortiment de *Parfumeries très-fraîches*, consistant en: crême d'amande amère, savon à la rose, dito d'amande, essence de rose et de jasmin, extraits d'odeurs variées, telles que mousseline, violette, portugal &c.; eau de lavande, bouchée à l'émeri, et autres; le régénérateur des cheveux, le philocome d'Aubril, la poudre de Libon, et le mucilage, qu'il recommande pour la teinture des cheveux; la poudre des Orientaux et de Ceylan, pour les dents; poudre superfine, à la rose et au jasmin, pommade superfine, &c.

Un assortiment de brosses de 1ère. qualité, à 8 et à 3 rangs, dito à ongles, brosses à habits, à tête, à barbe à peau; glaces à main, de différents genres; boîtes à barbe, en cristal et autres; boîtes à poudre, en ferblanc, à compartimens; Houpes de cygnes, &c.

Egalement, des bretelles de gomme élastique, montées en argent et en or; quelques douzaines de boutons à chemise, en or; dito en nâcre et en émail, dernier goût. Un assortiment de peignes en écaille, à dossier, gravés et sculptés, de prix; peignes à dossier et sculptés, imitation nouveau modèle; dito garnis en pierres.

Faux cheveux, nattes (dites fausses-queues) longueur jusqu'à trois quarts; tours à bandeaux, frisettes, &c. perruques métalliques et autres, toupets dito.

☞ Il continue à confectionner tous les postiches, suivant les demandes. 15 mai—☞

WM. FADEUILLE & Co. Tapissier en meubles et Coleur de Papiers peints, rue de la Douane, No. 44, préviennent les dames et messieurs de la Nlle. Orléans, qu'ils viennent de recevoir directement de Paris, un superbe assortiment de riches Papiers et Bordures, parmi lesquels il s'en trouve de veloutés, pleins en fonds, cramoisis dorés, verts dito, jaunes dito, avec leurs bordures veloutées et dorées; aussi, environ 600 devants de cheminées assortis, ainsi qu'une grande quantité de figures drapées, pour décors d'appartemens, objets très-jolis et rares dans cette ville. Les soussignés pensent que cet assortiment et ceux qu'ils attendent incessamment, ajoutés au fond qu'ils ont maintenant, pourront les mettre à même de répondre à toutes les demandes qui leur seront faites.

Ils ont en magasin, un très-joli assortiment de franges, galons en soie, ornements dorés, ainsi qu'étoffes pour confectionnement de rideaux, matelats en crins et mousses; enfin, toute autre chose que l'on tient ordinairement dans un pareil établissement.

Rideaux et tapis faits de commande; canapés et chaises réparés à juste prix.
W. FADEUILHE & Co.

P. S. Une remise sera faite aux personnes de la campagne qui achèteraient pour revendre. On donnera du comptant pour des plumes et de la mousse noire.
14 mai—1m

AVIS.—P. GUILLAUME a l'honneur de prévenir les habitants de la Nouvelle-Orléans, qu'il a fait l'ouverture de sa maison, dimanche dernier; elle est à l'extrémité du Chemin-à-Coulisse, sur le bord du Lac Pontchartrain.

Une Table d'Hôte sera servie à 9 heures pour le déjeûner et à 3 heures pour le diner. Les personnes qui ne pourraient pas se trouver aux heures fixées, seront servies à la carte et à toute heure.

Il y a dans l'établissement des salons pour les Dames et pour les sociétés particulières.

Les vins et les liqueurs ont été choisis avec soin et sont de première qualité; il sera toujours possible de se faire servir du poisson frais, des pêcheurs ont été engagés à l'année.

Guillaume espère que par l'activité et la propreté qui feront remarquer son établissement il méritera la continuation de cette bienveillance de la part du public, par laquelle il a été jusqu'à ce jour encouragé dans ses entreprises.

Afin de procurer aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, tout l'agrément que peut offrir le lieu, des jeux tels que *Billards à musique, Bagatelle, jeu de Paume*, aideront à passer le tems sans ennui et à peu de frais. D'autres jeux attendus de France seront ajoutés à ceux déjà dans l'établissement.

Les amateurs de la promenade sur l'eau trouveront quelques jolis bâteaux à voiles pour se promener sur le lac.

P. Guillaume donnant tout son tems et ses soins à la direction de cette maison, espère recevoir au public qu'il n'a rien négligé, et qu'il ne négligera rien pour son agrément. 9 mai—12f

AVIS AUX DAMES.

SOULIERS FRANÇAIS.—Le soussigné vient de recevoir de France, par le navire Harriet, venant du Hâvre, un joli assortiment de SOULIERS pour dames, en peau et prunelle, de toute couleur; de plus: il a en magasin un joli assortiment de Mousseline en couleur, gingans français, mousselines blanches, unies et brodées, percale blanche, fichus et écharpes en gaze, et en crêpe, toile d'Hollande pour chemises et pour draps; *Habillemens d'Enfans*; parapluies et parasols, étoffe à Pantalon, bas blancs et écru, Mousseline à moustiquaire.
V. GOUY,
19 mai Rue Royale, No. 188.

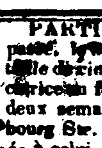

PARTI marron, dans le courant du mois passé, le nègre EDMOND, âgé de 19 ans, taille de cinq pieds six pouces, ayant une cicatrice au front. Il a été vu il y a environ deux semaines, du côté de la halle du faubourg Ste. Marie. Une récompense honnête sera donnée à celui qui le logera dans une des geoles de cette ville.

Les capitaines de bâteaux-à-vapeur sont priés de ne pas lui donner asyle, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. 14 juillet—3

$10 DE RECOMPENSE.

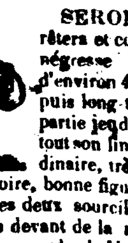

SERONT données à celui qui arrêtera et conduira chez le soussigné, la négresse nommée SOPHIE, âgée d'environ 45 ans, africaine, mais depuis long-tems dans le pays; elle est partie jeudi matin, emportant avec elle tout son linge. Elle est d'une taille ordinaire, très-grasse et très-charnue, la peau fort noire, bonne figure, ayant une grosse verrue au milieu des deux sourcils; il lui manque plusieurs dents sur le devant de la machoire supérieure; elle a une forte marque de brûlure sur l'un des avant-bras. La pointe de ses pieds, et particulièrement ses gros orteils, tournent tellement en dedans, qu'elle ne peut pas porter de souliers. Elle est connue pour avoir autrefois appartenue à Mde. veuve Lesassier, mais plus particulièrement comme faisant depuis long tems la provision de son maître tous les jours au marché. On croit qu'elle s'est réfugiée sur l'une des habitations au bas de la ville où elle a plusieurs connaissances.

Messrs. les habitans sont invités à vouloir bien faire visiter leurs cases à nègres pour s'assurer si cette négresse ne s'y trouve pas.
14 juillet—2p☞ DE ST. ROMES.

A LOUER,

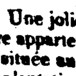

Une jolie MAISON neuve, composée de quatre appartemens et deux cabinets; elle est agréablement située au centre d'un demi-ilet, sur lequel est une belle plantation d'orangers et d'autres arbres. Les dépendances se composent d'une cuisine, trois chambres à domestiques, une écurie, remise et grenier. On peut la visiter rue St. Ferdinand, faubourg Washington. S'adresser à TUYES & Co.
10 juillet rue Royale, No. 104.

Ecurie Publique.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir une ECURIE, rue des Ursulines, entre les Remparts et la rue St Claude, (ancien établissement de M. L. Fleytas), où l'on trouvera constamment toutes sortes de VOITURES, Voitures à quatre roues, Barrouches, Cabriolets, Tilburis, &c., ainsi que des Chevaux de monture,

Il prendra aussi des Voitures en remise et des Chevaux en pension.

Il ose se flatter, vû la modération de ses prix et la promptitude avec laquelle on sera servi, qu'il méritera l'encouragement des personnes qui l'honoreront de leur confiance.
10 juillet—3 CHARLES FABRE.

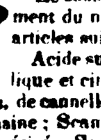

Le soussigné offre à vendre, en débarquement du navire Russell, de New-York, les articles suivants:

Acide sulfurique, nitrique, tartarique, oxalique et citrique; Essence de rose, de girofle, de limons, de cannelle, &c.; Colle de poisson; Camomille romaine; Scammonée d'Alep; Pilules de Lee; Ipéca pulvérisé; Semence d'Angelique; Racine do.; Anis; Cumin, Manne en larmes, &c.

De plus: en magasin, Chlorure d'oxide de Sodium de Labarraque; Chlorure de chaux; Sangsues choisies, &c.
7 juillet FORESTIER.

AVIS.—ED. BAJOLIERE prie ses pratiques et ses amis, lorsqu'ils auront besoin de bons et beaux MEUBLES, de donner la préférence à MM. Greffin, Ponpono & Co, rue Conti, No. 84, ancienne boutique de M. P. Casenave.

Il prie en même temps ceux qui lui doivent d'avoir la bonté de venir régler leur compte au plus tôt possible, vû le malheur qu'il a éprouvé dans l'incendie de sa boutique. Son domicile est chez MM. Greffin, Ponpono & Co. 12 juillet—3

SERRURES FRANÇAISES, assorties, 1ere. qualité, fabrique de St. Etienne, à vendre par
12 juillet J. MAGER.

107 barriques VIN de Marseille, excellente qualité, *à la marque de Groussart.*
200 paniers HUILE d'olive: en débarquement et à vendre par AMB. LANFEAR,
10 juillet—3 rue du Canal, No. 118.

SUCRE.—200 boucauts sucre de première qualité, en magasin, à vendre par
FOSTER & HUTTON,
10 juillet rue du Canal, No. 77

EFFET PERDU.—Il a été perdu vendredi dernier, un BILLET de $1460, tiré par Mme. Veuve Besnut, à l'ordre de Mme. de Montagnac, en date du 23 février dernier, payable à un et deux ans de terme. Ce billet est endossé par cette dernière dame. Le public est prévenu de ne pas escompter ce billet, attendu que le paiement en a été arrêté. La personne qui le trouvera est priée de le remettre au soussigné, rue des Champs Elysées, près le Rail-Road.
10 juillet—3 S. TAINTURIER.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Nashville, de New-York, et offrent à vendre, [illegible] caisses Fromage de Goshen, de première qualité; [illegible] demi fréquins Beurre de Goshen, pour l'usage des familles.

En magasin:—10 boucauts et 8 demi-boucauts Jambons de Cincinnati de qualité supérieure; Sardines à l'huile et au beurre; Thon mariné à l'huile; Olives farcies; Saucissons de Lyon et de Marseille; 60 caisses Prunes de Bordeaux, et autres articles qu'ils vendront en gros et en détail, encoignure des rues de Chartres et St. Louis.
12 juillet CLAPIER & MICOUD.

BRIQUES A CARRELAGE, à vendre par
19 juin THEOD. NICOLET & Co.

CHAUX.—750 barils reçus par le brick Canada, de Baltimore, d'une qualité supérieure, étant plus forte d'un tiers que toutes les chaux qu'on a importées ici jusqu'à présent.
HARRISON, BROWN & Co.
14 juin rue Royale, No. 117.

FOIN ET MAQUEREAUX.—222 bales de Foin et 234 barils Maquereaux, en débarquement du navire Mogul, à vendre par
STETSON & AVERY,
14 juin rue du Camp, No. 31.

COUR DE PAROISSE, pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans,—Présent l'hon. C. Maurian, juge, 26 juin 1832. *Ralph Jacobs contre ses créanciers.*—La cession de biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu, samedi, 21 juillet prochain, en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public, afin de délibérer sur les affaires de l'insolvable, et en attendant, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Par ordre de la cour.
27 juin—M.3ns F. BUISSON, Dép. Gref.

SANGSUES à 25 cents la pièce.—Une partie de Sangsues espagnoles, à vendre à 25 cents la pièce, à la pharmacie de F. P. DUCONGÉ,
14 juin rue de Chartres.

LES soussignés offrent à vendre, à très-bon compte, à leur terrain de bois de charpente, au Bassin Carondelet:
50,000 pieds Planches de Cypre,
25,000 dito Bois assortis, do.
25,000 dito Chevrons, do.
100,000 dito Planches de Pin.
Ils préviennent en même temps MM. les entrepreneurs qu'ayant pris des arrangemens avec les propriétaires des moulins de l'autre bord du lac, ainsi que ceux sur le fleuve, ils trouveront constamment à l'avenir de ces deux espèces de bois.
12 juin C. GUESNARD & ALPUENTE.

RECEMMENT reçu.—22 caisses GRAND VIN Château Lafitte,
5 balles Indienne,
2 caisses Schalls,
1 balle Robes, } *ayant droit au drawback.*
1 do. do. suisse,
200 douz. Pullicates
En magasin:
52 boucauts et 32 caisses Sucre, 1ère. qualité, à vendre par
9 juin THEODORE NICOLET & Co.

AVIS.—Le soussigné, informe le public qu'il vient d'ouvrir un CAFÉ sur le Chemin-à-coulisse, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de première qualité. Il saisit également cette occasion pour inviter le public au TIR-AU-PISTOLET, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 15 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de PAGE, de Paris, et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui s'y trouveraient près du but.
17 avril—e PARADOL.